



L'objectif est de produire en France 40 % des panneaux photovoltaïques utilisés d'ici à 2030. Photo Jean-Paul Pelissier/Reuters

Panneaux solaires : coup de pression sur les énergéticiens pour acheter européen

ÉNERGIE

L'exécutif demande aux énergéticiens de privilégier les panneaux solaires made in Europe.

Objectif : enclencher la dynamique des commandes dans les usines européennes, mises à mal par la concurrence féroce des géants chinois.

Sharon Wajsbrot

Depuis une ancienne décharge transformée en champ solaire par EDF, à Manosque dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, Bruno Le Maire a détaillé vendredi son « plan de bataille » pour l'énergie solaire et lancé un appel aux énergéticiens français : « Stop au renoncement, stop au défaitisme, nous devons produire nos panneaux photovoltaïques sur notre territoire. »

Pointant les panneaux solaires installés tout autour de lui et produits en Malaisie, le ministre de l'Economie a rappelé les ordres de

grandeur : d'ici à 2035, la France vise 100 gigawatts (GW) de capacités de production électrique solaire, soit un investissement de 20 milliards d'euros. « La question qu'on doit se poser est très simple : ces 20 milliards seront-ils pour des usines hors de France ? Je préfère qu'ils servent à ouvrir des usines en France », a-t-il insisté.

Un objectif de 6 gigawatts installés chaque année

Pour enclencher la machine alors que la France vise désormais un doublement de ses capacités installées chaque année, Bruno Le Maire a indiqué que les deux projets de gigafactories de panneaux solaires prévus en France – celui d'HoloSolis à Hambach et celui de Carbon à Fos-sur-Mer – devraient bien bénéficier du crédit d'impôt permis par la loi industrie verte. Pour ces deux sites dont la construction doit engager respectivement 700 millions et 1,5 milliard d'euros d'investissement, cela représente un maximum de 200 millions d'euros.

Surtout, pour leur assurer des commandes ainsi qu'aux quelques usines françaises qui subsistent dans les panneaux solaires chez Voltec et chez Systovi, le ministre a demandé la pleine mobilisation des énergéticiens.

« J'appelle les grands donneurs d'ordres à s'engager dans le "Pacte solaire" lancé par Roland Lescure. L'objectif est de produire en France 40 % des panneaux photovoltaïques que nous utilisons d'ici à 2030 », a lancé Bruno Le Maire accompagné de son ministre de l'Industrie.

30 % de commandes auprès de producteurs européens

Proposé à la signature des développeurs solaires français ces derniers jours, ce pacte introduit un principe très nouveau : la fixation d'une trajectoire d'achat de panneaux solaires produits en Europe dans les commandes des développeurs français. Il est proposé de fixer un objectif d'un minimum de 30 % des achats de panneaux réalisés auprès d'industriels du solaire, assurant au moins une étape de fabrication en Europe, à partir de 2025. Ces derniers seront identifiés grâce à un « Induscore », à la manière du « Nutriscore » utilisé dans l'industrie agroalimentaire.

Ce pacte demande aussi aux énergéticiens tricolores de signer des lettres d'intention, à hauteur de 10 % de leurs commandes auprès de ces industriels identifiés comme vertueux pour l'industrie du Vieux Continent dès cette année. L'objectif est a priori très ambitieux puis-

Les chiffres clés

100

GIGAWATTS

La capacité de production électrique solaire visée en France d'ici à 2035.

20

MILLIARDS D'EUROS

L'investissement nécessaire pour atteindre 100 gigawatts de production électrique solaire en France.

qu'à ce jour la quasi-totalité des panneaux solaires installés en France proviennent d'Asie. Cette initiative vise à amorcer la pompe des commandes pour les usines européennes qui font face, depuis près d'un an, à une concurrence féroce des géants asiatiques qui vendent à prix cassés. Le prix du watt solaire est ainsi tombé à un plus bas historique de 0,11 euro et de nombreux producteurs en Europe réduisent la voilure.

Cette initiative vient aussi compléter les dispositions prévues par

le « Net-Zero Industry Act » adopté en Europe qui doit permettre aux appels d'offres publics dans l'énergie solaire de privilégier la production européenne. « Le prix des panneaux solaires ne représente que 10 % du coût total d'un projet photovoltaïque. On ne parle pas d'un gros effort économique mais plutôt d'un effort collectif », plaide-t-on au cabinet du ministre de l'Energie, Roland Lescure.

Chez les développeurs français, l'initiative a d'abord été très mal accueillie car elle consiste à leur faire supporter le surcoût des achats en Europe. Pourtant ces derniers jours plusieurs d'entre eux ont commencé à s'y rallier. Ils sont 29 à avoir signé ce pacte indique le ministère de l'Economie qui cite entre autres le développeur allemand BayWa r.e., la SNCF, Oscaro Power, Neoen ou encore Boralex. Les deux fédérations professionnelles du secteur, le Syndicat des énergies renouvelables et Enerplan sont également signataires.

Au sein du gouvernement, on explique se laisser deux mois pour élargir la liste des entreprises partenaires de l'initiative et surtout convaincre les plus grands acteurs du secteur, Engie, TotalEnergies ou encore EDF qui pour l'instant ne se sont pas engagés. ■